



# STOP À LA JUSTICE DE CLASSE

## NON À LA RÉFORME DES PRUD'HOMMES !

Avec la loi de finances 2026, le gouvernement organise une **attaque frontale contre les droits des salariés** en instaurant un forfait de **50 € pour saisir le Conseil de prud'hommes** (hors aide juridictionnelle). C'est une mesure de **dissuasion sociale** qui revient à **faire payer les travailleurs pour faire respecter le Code du travail** :

- *Décourager les salarié-es de saisir la justice*
- *Protéger les employeurs fautifs*
- *Affaiblir les conquêtes sociales*

### **UNE JUSTICE AU SERVICE DU PATRONAT**

Cette réforme met en place une justice à deux vitesses :

- *Les grands groupes fraudent*
- *Les licenciements abusifs se multiplient*
- *Les atteintes au droit du travail restent trop souvent impunies*

**Sous couvert de « responsabilité budgétaire »,  
le gouvernement fait payer la crise à celles et ceux qui vivent de leur travail.**

### **FAIRE PAYER L'ACCÈS À LA JUSTICE, C'EST CASSER LE DROIT DU TRAVAIL**

Les prud'hommes sont une conquête du mouvement ouvrier qui se transforme en service payant :

- *Remise en cause de l'égalité devant la loi*
- *Restriction de l'accès aux droits*
- *Affaiblissement du rapport de force des salariés*

**Faire payer pour se défendre, c'est organiser le renoncement.**

## **L'UNION FÉDÉRALE DE LA SANTÉ PRIVÉE, REFUSE UNE JUSTICE :**

- *Au service du capital*
- *Hostile aux salarié-es*
- *Instrumentalisée contre le monde du travail*

- ↳ ***La justice sociale n'est pas une marchandise.***
- ↳ ***Les droits des salarié-es ne se négocient pas.***
- ↳ ***L'accès gratuit aux prud'hommes doit être maintenu !***

